

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire 2020-21 sera organisée sur deux jours de la façon suivante :

## 6<sup>ÈME</sup> :

### • MARDI 1ER SEPTEMBRE 2020 :

- De 8h à 9h : pour les élèves internes : accueil et installation à l'internat.
- 9h00 : accueil des familles et des élèves sur la cour de récréation.
- 10h : chaque classe sera prise en charge toute la journée par le professeur principal.
- 12h : repas offert à tous les élèves.
- 13h30-16h30 : ½ journée d'intégration.

Les élèves sont invités à se munir, ce jour-là : du cartable (pour ramener les livres), d'une trousse, d'un trieur.  
Pour les élèves des écoles publiques, pensez à nous transmettre le livret scolaire du primaire.

- MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2020 : 9h-12h : suite accueil 6<sup>ème</sup> par le professeur principal.
- JEUDI 3 SEPTEMBRE 2019, MATIN : test "Savoir nager" à la piscine.

## 5<sup>ÈME</sup>

### • MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2020 :

- A partir de 8h : pour les élèves internes : accueil et installation à l'internat.
- 9h-12h : accueil des élèves des classes de 5<sup>e</sup>

- REUNION DE RENTREE POUR LES PARENTS : Intervention du chef d'établissement et des enseignants (possibilité de parking sur la cour).

- 5<sup>ème</sup> : réunion générale des parents **Jeudi 10 septembre 2020, 18h00** à la chapelle St Joseph
- 6<sup>ème</sup> : réunion générale des parents **Lundi 14 septembre 2020, 18h00** à la chapelle St Joseph

### • POUR LES ÉLÈVES INTERNES :

#### ❖ Constitution du trousseau (à titre indicatif)

- Alèse, draps, couverture (ou couette), enveloppe de traversin (pas de sac de couchage).
- Vêtements et linge personnel pour la semaine.
- Trousse de toilette avec gants et serviettes, shampoing, gel douche, ...
- Pantoufles conseillées.

#### ❖ Sortie du mercredi après-midi, Départ du vendredi soir, sorties "exceptionnelles"

- Le mercredi après-midi des activités sportives, culturelles, de détente sont proposées de 13h30 à 15h30.
- A 15h30, sous la responsabilité du surveillant, votre enfant pourra sortir en ville jusqu'à 16h30.
- 6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup> : Si vous souhaitez que votre enfant sorte le mercredi après-midi, un correspondant (ou vous-même) doit venir le chercher au Collège ; ceci est à signaler par une lettre indiquant le nom de cette personne (lettre à remettre au responsable de l'internat). En tout état de cause, votre enfant devra être revenu à l'Établissement soit le mercredi à 18h00, soit le jeudi matin pour l'heure de cours
- Le départ des élèves internes en fin de semaine a lieu à 15h30 ou 16h30 le vendredi après les cours.

- MÉDICAMENTS : Les médicaments pris sur ordonnance doivent être signalés au responsable d'internat et déposés à l'infirmerie, une rencontre avec l'infirmière étant vivement souhaitable.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

**Le Chef d'établissement,  
Ximun LATAILLADE**